Compte rendu de la réunion « Sport et culture » du 3 mai 2018

Sous la co-présidence de M. Jacques SOPPELSA et de Mme Flora KALOUSTIAN

Ordre du jour :

- 1. Recensement de l'offre culturelle accessible dans le 5^e arrondissement
 - 2. Informations relatives au sport

1. Recensement de l'offre culturelle accessible dans le 5^e arrondissement

La commission souhaite réaliser un recensement des établissements culturels du 5^e arrondissement et de l'offre accessible qu'ils proposent. La finalité de ce projet est, dans un premier temps, de réaliser une page internet sur le site de la mairie du 5^e afin de réunir les informations concernant l'accessibilité culturelle dans l'arrondissement, et dans un second temps de réaliser un guide de la culture accessible dans l'arrondissement, en version papier. La commission souhaite pouvoir mettre en ligne une première version de ce recensement avant l'été, c'est-à-dire d'ici la fin juin. La réalisation du guide papier quant à elle sera faite à l'horizon décembre 2018, afin de laisser du temps à la commission de compléter et d'enrichir le premier recensement à partir de la rentrée de septembre.

Un tel recensement des établissements culturels du 5^e, et de leur offre accessible représente un travail important. Aussi la commission a choisi de s'organiser en petits groupes de travail de deux ou trois personnes, chaque groupe se concentrant sur un domaine : les musées et les monuments, les bibliothèques, ou les cinémas et les théâtres.

Concernant la méthode, il a été décidé de privilégier la prise de rendez-vous avec les personnes compétentes sur la question du handicap pour chaque établissement culturel. Il s'agit donc de prendre contact avec chaque établissement, de se présenter comme membre du Conseil Local du Handicap du 5^e, et de la commission « Sport et culture », et de demander la personne en charge de l'accessibilité, ou à défaut, une personne en charge susceptible des répondre à des questions sur l'accessibilité (directeur, etc.). Il s'agit de chercher à obtenir un maximum d'informations d'ici la fin du mois de juin. Cet inventaire pourra être complété à partir du mois de septembre, afin de créer un fascicule à mettre à disposition en mairie et dans les lieux publics.

Les groupes actuellement constitués sont :

- Sur les musées et les monuments : M. Pascal LAFOREST, et Mme Flora KALOUSTIAN
- Sur les bibliothèques : Mme Anne GUENNEC et M. Robert FLECK
- Sur les cinémas et les théâtres : Mme Lydie RABIN, M. Stéphane BONAN et Mme Marie-Noël PITAVY.

Un questionnaire type sera construit et communiqué aux membres de la commission afin d'uniformiser les informations recueillies pour chaque établissement.

2. <u>Informations relatives au sport</u>

Plusieurs informations concernant le sport ont été transmises :

La fête du sport initialement prévue le 5 mai est déplacée au 22 septembre, afin de la faire coïncider avec la journée nationale du sport. En mairie, des salles seront occupées pour des présentations de sports, dans le but de faire découvrir des sports peu connus, tels que le jeu de paume par exemple. Cette journée mobilisera également l'ensemble des équipements sportifs de l'arrondissement, gymnases et piscines. Une place sera accordée au handisport, afin de mieux faire connaître les sports adaptés.

La fête de l'eau se tiendra le 9 juin. Il est prévu de consacrer un temps à la piscine Jean Taris à l'accessibilité, équipée d'une nouvelle chaise de mise à l'eau. Il est rappelé également que la piscine Pontoise va subir une grande rénovation qui implique sa fermeture pendant 18 mois. C'est l'appel d'offre le plus en avance sur la question de l'accessibilité qui a été retenu. La question de l'accessibilité dans les piscines est d'autant plus importante que des témoignages de difficultés rencontrées par des personnes en situation de handicap dans les piscines ont été rapportés. Il convient de trouver des solutions pour que ces situations ne soient plus rencontrées. Il est suggéré de prendre contact avec les directeur des piscines afin d'envisager la mise en place de couloirs réservés pour les personnes en situation de handicap qui en ont besoin. Il est important par ailleurs que des actions de sensibilisation soient menées, et que des rencontres soient organisées pour que les personnes en situation de handicap et les personnes qui ne sont pas en situation de handicap puissent apprendre à se connaître.

Le 11 juin se tiendra la commission de redistribution des créneaux sportifs. Des créneaux seront donnés en priorité pour des associations ouvertes au handicap et proposant des activités adaptées.

Un marathon sera organisé au printemps 2019 dans le 5^e arrondissement. Au départ des arènes de Lutèce, la Lutèce Run s'achèvera au Panthéon, après un circuit de 42 km dans l'arrondissement. Ce marathon sera couru par 20 équipes de 42 coureurs représentant chacune un arrondissement de Paris. Chaque participant de chaque équipe parcourra un kilomètre. Les équipes seront mixtes, et comporteront des personnes handicapées et des personnes non handicapées.

Le 19 juin 2018 est organisée une journée du tennis adapté dans le 16 arrondissement. Il s'agit d'un événement intéressant dont il serait peut être possible de s'inspirer.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 5 juillet prochain à 18h30 dans l'espace Famille.